**Michèle Cotta : paralysé, le gouvernement ?**

Pas de morts sur le champ de bataille, mais que de blessés ! Blessés, d'abord, les socialistes divisés. Frondeurs contre orthodoxes, aubrystes contre hollandais, hamoniens contre valsistes, le projet de loi Macron avait-il de quoi provoquer une cassure aussi spectaculaire ? Et surtout au moment où, esprit du 11 janvier ou pas, le président reprenait du poil de la bête ? Était-ce prévisible à partir du moment où Manuel Valls s'installait à Matignon : les préventions d'une partie de ceux que l'on pourrait appeler ultra-socialistes à l'égard du Premier ministre, en matière de sécurité, d'autorité, d'ouverture économique, étaient connues.

Au point de faire une démonstration de faiblesse éclatante autant qu'inutile ? Sans doute pas, d'autant que, chacun en convient, l'énergie du Premier ministre, son grand talent d'orateur parlementaire - personne n'a oublié son discours de l'après-Charlie -, avait de quoi remettre du "carburant", mot qu'il affectionne, dans les rangs des socialistes. Se débrouiller pour casser la majorité en réclamant encore plus de débats, encore plus d'amendements, encore plus de reculs gouvernementaux, sur un texte de loi qui avait suscité pendant deux semaines, et une centaine d'heures, d'incessantes négociations, chapeau ! Difficile, vraiment, pour une grosse poignée de récalcitrants, même décidés, de faire plus fort.

Toucher aussi, incontestablement, l'exécutif. Non que le recours au 49.3 soit un déni de la démocratie, comme le disait en d'autres temps François Hollande lui-même, ou une arme nucléaire, comme l'a dit hier Nicolas Sarkozy, car, après tout, il est prévu par la Constitution justement dans ce cas. Mais surtout parce que son emploi a démontré, d'évidente façon, qu'il y avait bien deux gauches, l'une de gouvernement, l'autre d'opposition, et que les faire marcher d'un même pas tient du casse-tête. Trouver, sur d'autres réformes, d'autres majorités sera difficile. À moins que chacun, y compris parmi les frondeurs, ne comprenne que la division sur des sujets secondaires, somme toute ("Ce n'est pas la loi du siècle", avait plaisanté François Hollande), confine au suicide collectif.

Égratignée, l'opposition qui n'a pas réussi à démontrer, et de loin, à l'issue de sa motion de censure qu'il existait une majorité alternative. Certes, l'UMP, dont tous les députés ont voté comme un seul homme contre le gouvernement, a démontré son unité, ce dont son nouveau président peut se réjouir. Pour le reste, quoi de plus incompréhensible que sa position sur le fond de la loi Macron ? Comment prétendre voter contre l'ouverture dominicale quand, il n'y a pas cinq ans, c'était une des propositions du gouvernement Fillon ? Pourquoi s'opposer à tel ou tel aspect du texte sous le prétexte qu'il allait dans le bon sens, certes, mais pas assez loin. D'autant que la plupart des mesures envisagées dans le patchwork du ministre de l'Économie ont l'assentiment des Français en général et de l'électorat de l'opposition en particulier.

Il reste que Manuel Valls avait raison lorsqu'il disait que tout, y compris l'agitation frénétique autour de ce recours au 49.3 et de la motion de censure qui s'est ensuivie, était préférable, à ses yeux, au rejet en première lecture du texte Macron par une majorité désunie. À tort ou à raison, le texte du ministre de l'Économie , tant de fois revu, amendé, remanié, était devenu symbolique de la volonté d'ouverture du gouvernement et du président. Il ne prétend pas être le remède à tout ni, en dépit de son titre ambitieux - "projet de loi pour la croissance et l'activité" -, assurer, par son existence même, la reprise et inverser la courbe du chômage. Il manifestait la volonté de réforme pour les deux dernières années du septennat : mieux valait donc tirer au canon sur des mouches que d'essuyer un premier revers dans l'hémicycle.

Paralysé ou pas, désormais, le gouvernement ? Après tout, le Premier ministre l'a expressément annoncé en fin du débat de censure hier soir, il peut utiliser le 49.3 une fois par session parlementaire. Il lui reste encore deux sessions ordinaires de neuf mois, d'ici à 2017. Sans compter les sessions extraordinaires. Michel Rocard, qui a été pendant les trois ans qu'il est resté à Matignon le Premier ministre le plus populaire de la Ve République, l'a utilisé 28 fois ! Manuel Valls a de la marge.